

# Notice de pose flottante.

Notre revêtement de sol stratifié répond à la norme EN 13329.

## Généralités :

La garantie sur les produits impose le respect scrupuleux des conseils de pose des produits et des textes réglementaires en vigueur (ex. notice, DTU,..).

Les différentes sous-couches Alsaplus, Alsaprotect, Alsamousse, Alsacoustic, Densifoam, Floorisol, Conforlay et Alsalin ainsi que les accessoires de pose font partie de ces systèmes utiles et indissociables.

Les lames de revêtements de sol stratifiés SOLID MEDIUM, SOLID PLUS, SOLID, SOLID CHIC, FORTE, CLIP 400, VISUAL, OSMOZE, DCLIC AQUASTAR, CLIP 300 et les dalles MEDINA sont destinées à une mise en œuvre en pose flottante, dans des locaux intérieurs secs.

**Dans tous les cas, les revêtements de sol sont incompatibles avec les sols réversibles/ chauffants - rafraîchissants.**

**Ils ne doivent être ni cloués, ni vissés, ni collés sur le sol d'implantation. Ne pas visser les rails de placard sur le sol stratifié.**

## 1) Préparation du support

### ▪ Supports possibles

Tous les supports décrits dans la norme NF P 63-204-1 (DTU 51.11) (y compris les planchers chauffants) sauf solivage.

#### Support à base de liants hydrauliques

Selon le cas, le support doit être conforme aux exigences des normes NF DTU 21, NF DTU 26.2, NF P 11-213 (DTU 13.3), NF DTU 65.14, NF P 52-302 (DTU 65.7) ou e-Cahier n°3642 du CSTB.

Le défaut maximum de planéité toléré est de 5 mm sous la règle de 2 m.

Le support doit être propre, stable et sec.

Au moment de la pose, le taux d'humidité résiduelle du support contrôlé à la bombe à carbure, à partir de quatre centimètres de profondeur doit être inférieur à 4,5 %.

Dans tous les cas (y compris sur plancher chauffant), un pare vapeur est mis en place sur le support préalablement à la pose de la sous couche contre les remontées éventuelles d'humidité résiduelles ; soit il est incorporé à la sous-couche (cas de la sous-couche « Alsaplus »), soit il doit être posé séparément.

#### Supports en panneaux dérivés du bois (dont OSB)

Exécutés conformément à la norme NF P 63-203 (DTU 51.3).

Ces panneaux devront posséder une épaisseur d'au moins 19 mm.

Au moment de la pose, leur taux d'humidité doit être inférieur à 10%.

Vous pouvez vous procurer le texte intégral des DTU à partir du site internet du CSTB [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

La pose est également possible dans les cas suivants :

- sur carrelage existant, à l'exclusion de carrelage sur dallage sur terre-plein, à condition qu'il soit adhérent, sans désaffleure et avec une planéité générale équivalente à celle d'un béton surfacé à parement soigné.

- sur sols anciens en bois non dégradé dont les parties les plus inégales auront été préalablement poncées au papier de verre ou aplanies à l'aide d'un matériau de ragréage ; les petites irrégularités seront nivelées par la mousse placée avant la pose.
- sur sols plastiques existant à condition qu'ils soient adhérents.
- sur sols textiles sans sous-couche mousse, collés en plein et seulement s'il s'agit de tapis plat aiguilleté ou de moquette à poils ras.

#### ▪ **Planéité du support**

Les différents supports ci-dessus doivent présenter des surfaces planes telles qu'une règle de 2 m posée en un endroit quelconque ne doit pas révéler de flèche supérieure à 5 mm. Si la vérification ci-dessus fait apparaître un manque de planéité locale ou générale, de rigidité ou de dureté convenable, il sera nécessaire de préparer le sol d'implantation et d'utiliser, s'il y a lieu, des produits de lissage adaptés à la nature du support et les employer selon les recommandations du fabricant.

Il sera éventuellement nécessaire d'effectuer les opérations suivantes sur les planchers bois ou panneaux dérivés du bois :

- Replanir les lames de planchers, des planches et des panneaux par vissage,
- Poncer éventuellement les joints entre panneaux,
- Poncer les têtes de clous qui dépassent.

#### ▪ **Degrés d'humidité du support**

Le support ne doit pas exposer le revêtement de sol posé à des remontées d'humidité, sous quelque forme que ce soit.

Le taux d'humidité résiduelle du support doit être contrôlé à l'aide d'une bombe à carbure. Au moment de la pose, il ne doit pas dépasser 4.5% (à partir de 4 cm de profondeur).

Dans tous les cas (y compris sur plancher chauffant), pour lutter contre les remontées éventuelles d'humidité, un pare vapeur doit être mis en place préalablement à la pose de la sous-couche (voir page « Accessoires »).

## 2) Stockage et conditions de pose

Manipulez les kits avec soin pendant le transport, de manière à ne pas détériorer les lames.

Les paquets de lames doivent être stockés en position horizontale et de façon à ne subir aucune déformation ; ils doivent être isolés du sol.

Ils doivent être à l'abri des intempéries et des courants d'air, restés propres, parfaitement secs et ne doivent pas être sujets aux condensations de vapeur d'eau ou à des remontées d'humidités. Lors d'un stockage de longue durée les lames doivent être entreposées dans une pièce tempérée.

Ils doivent être stockés durant **au moins** 48 heures avant la pose à la température de la pièce où doit s'effectuer la pose. Les kits doivent être espacés de 10 cm afin de laisser l'air circuler.

Les emballages doivent rester intacts pendant le stockage.

En outre la température (du support et de l'atmosphère) nécessaire pour effectuer la pose doit être comprise entre +18°C et + 30°C. Le taux d'humidité dans la pièce doit être compris entre 50 et 60% HR.

Ces conditions doivent être maintenues au minimum 3 jours après la pose.

Enlevez les anciennes plinthes et effectuez un nettoyage du support avant la pose des sous-couches.

Dans tous les cas, le sol doit être propre et sec.

### 3) Mise en œuvre

#### ▪ Vérification des lames

L'ensemble de nos gammes a fait l'objet d'un contrôle qualité rigoureux. Vérifiez néanmoins chaque lame avant et pendant la pose. Si vous constatez un défaut apparent sur une lame, ne la posez pas. Toute réclamation de lame avec défaut apparent non écartée avant la pose ne sera pas prise en compte par la garantie.

#### ▪ Choix du type de sous-couches

Les lames de revêtements de sol stratifiés SOLID MEDIUM, SOLID PLUS, SOLID, SOLID CHIC, FORTE, CLIP 400, VISUAL, OSMOZE, DCLIC AQUASTAR, CLIP 300 et les dalles MEDINA sont à associer avec les sous-couches suivantes :

- Pour limiter les remontées d'humidité, tous les supports (y compris sur plancher chauffant, sauf les planchers bois et les anciens revêtements de sols en PVC) sont à recouvrir du film PE de protection ALSAPROTECT de 150  $\mu$  d'épaisseur avec recouvrement des lès de 20 cm et remontée de 3-5 cm le long des murs avant la pose de toute autre sous-couche.

En présence de support en bois, il est recommandé de vérifier la ventilation indispensable et suffisante de la sous face (ex: cave, vide sanitaire).

- Pour augmenter le confort de marche et niveler les aspérités du support, il est conseillé de compléter le film ALSAPROTECT par la sous-couche ALSAMOUSSE.

La sous-couche ALSAPLUS offre la même fonction que les deux premières en une seule opération.

Les sous-couches DENSIFOAM offrent des résistances supérieures à la compression.

Enfin, ALSAMOUSSE, sous-couche doublée d'un film pare vapeur aluminium de 20  $\mu$  est destinée à la pose en pièce humide.

- Pour répondre aux exigences d'isolation acoustique en logements collectifs et notamment ceux de la NRA, la sous-couche ALSACOUSTIC ( $\Delta L_w$  21 dB ou  $\Delta L$  20dB(A)), résiliente et peu compressible est indispensable en complément du film ALSAPROTECT.

FLOORISOL, sous-couche en dalles de fibres de bois, offre une solution écologique d'isolation phonique.

ALSALIN, sous couche en fibres de lin, vise à améliorer le confort de l'habitat et à atténuer les bruits de chocs dans les pièces du dessous.

La sous-couche CONFORLAY est 100% naturelle et ultra fine (1,8mm), offre une isolation optimale des bruits d'impacts et aériens.

**Attention :** ALSACOUSTIC et FLOORISOL sont compatibles avec les planchers chauffants mais déconseillées de part leur épaisseur et leur densité (résistance thermique trop élevée).

*Concernant la pose des sous-couches, consulter les pages « Accessoires »*

#### ▪ Généralités

Le sens du décor doit être orienté vers la plus grande source de lumière, côté languette contre le mur.

Posez une lame sur les sous-couches choisies contre la porte et le chambranle. Recoupez si nécessaire à la nouvelle hauteur.

Calculez le nombre de lames nécessaires en longueur et en largeur. Vérifiez lors de la découpe des lames que leur longueur soit > 30 cm et leur largeur > 5 cm.

Chaque nouvelle rangée peut être commencée avec le surplus de lame de la rangée précédente en respectant les dimensions indiquées ci-dessus.

Les lames sont posées à l'anglaise, jointes en bout de lame, décalées d'au moins deux fois la longueur d'une rangée à l'autre. (DTU 51.11 2009)

Il convient de respecter un joint périphérique de 10mm minimum en périphérie de la pièce, à proximité des huisseries, portes-fenêtres et autour des pénétrations, obstacles fixes, seuils, tuyaux... Cet espace devra être ajusté avec des cales d'épaisseur.

Il est indispensable de prévoir un joint de dilatation intermédiaire :

- pour toutes les surfaces présentant une longueur > 12 m et une largeur > 8 m (pour les produits d'épaisseur 7 et 8 mm)
- pour toutes les surfaces présentant une longueur > 12 m et une largeur > 12 m (pour les produits d'épaisseur 12 mm)

ainsi que pour les passages de portes, et entre les pièces.

Le jeu de fractionnement doit être protégé par un profilé de finition (voir les pages « Accessoires »).

## 4) LA POSE AVEC LE SYSTEME DE CLIP A.



Ce système de pose s'applique uniquement aux gammes CLIP 300 et MEDINA.

### ▪ Outils et accessoires nécessaires

- 1 crayon
- 1 règle aluminium de 2 m (règle de maçon)
- 1 kit de pose spécial (comprenant 20 ou 40 cales de dilatation + 1 tire-lame + 1 cale de frappe)
- 1 maillet
- 1 scie sauteuse équipée d'une lame à denture fine
- 1 perceuse, pour le passage d'obstacles circulaires de diamètre < 20 mm à travers le revêtement de sol
- 1 cutter pour découper les sous-couches
- 1 rouleau de scotch pour les sous-couches

### ▪ Principe de pose

Il s'agit d'un dispositif permettant l'assemblage rainure/languette sans colle. Les éléments s'imbriquent par rotation. L'élément à placer est maintenu selon un angle de 20 à 30° par rapport à celui dans lequel il doit s'imbriquer puis on lui imprime un mouvement de rotation de haut en bas tout en exerçant une pression vers l'avant.

### Assemblage des lames

#### *Pose de la 1<sup>ère</sup> rangée*

Comme pour tous les revêtements de sol stratifié, il est primordial, afin d'éviter des écarts de rectitude et donc au niveau des joints, de veiller tout particulièrement à la pose des premières rangées. Compte tenu du principe d'assemblage languette dans la rainure, la pose contre un mur doit débuter par le coin gauche. Veillez à ce que

le côté court du panneau soit décollé du mur d'environ 10 mm. Si le mur n'est pas droit, les lames de la première rangée doivent être adaptées à la forme du mur. Pour poser la dernière lame de chaque rangée, utiliser le tire-lame fourni dans le kit de pose ALSAPAN FLOORING.

#### *Rangées suivantes*

Démarrez la 2ème rangée en coupant une lame au 2/3 environ de la longueur pour le CLIP 300 (1/2 pour la dalle MEDINA), emboîtez-la sur la 1<sup>ère</sup> lame en interposant une cale d'épaisseur. Vous pouvez utiliser la cale de frappe exclusive ALSAPAN FLOORING pour emboîter les panneaux sous les encadrements de porte ou pour s'assurer du bon encliquetage des lames entre elles. Veillez à ce que les joints en bout de lame soient décalés d'une rangée à l'autre d'au moins deux fois la longueur (pose à l'Anglaise). Continuez ainsi la pose, en emboîtant les côtés longs et en frappant à l'aide de la calle de frappe les côtés courts.

#### *Pose de la dernière rangée*

Il faut également prévoir un joint de dilatation de 8-10 mm minimum entre la dernière rangée et le mur. Il convient de prendre en compte le joint de dilatation au moment de scier les côtés longitudinaux de la dernière rangée.

Posez une à une les lames de cette rangée contre ceux de l'avant dernière rangée, et imbriquer le côté long à l'aide du tire lame.

Dès la fin de la pose, retirez les cales et procédez à la fixation des plinthes et à l'aménagement du local.

